Budget: 60 millions de schillings autrichiens (4,36 millions d'écus)

Intensité ou montant de l'aide: Mesures de promotion: 50 %; dissémination des informations scientifiques et mesures relatives aux contrôles de qualité: 100 %

Durée: Deux ans

Conditions: Les autorités autrichiennes se sont engagées à fournir à la Commission un rapport annuel sur la mise en œuvre de la mesure d'aide

Date d'adoption: 22.12.1998

État membre: Italie

Numéro de l'aide: N 619/98

Titre: Régime d'aides RIBS SpA

Objectif: Soutien aux investissements productifs dans le domaine agro-industriel

Base juridique: Leggi nazionali n. 700/83, 430/85, 209/90, 48/91, 662/96 e 266/97, nonché delibera CIPE del 6 maggio 1998

Budget: 2 000 milliards de lires italiennes (environ 1 000 millions d'écus)

Intensité ou montant de l'aide:

— 75 % régions de l'objectif nº 1

— 55 % régions hors objectif nº 1

Durée: Indéterminée

Conditions:

Le régime ne couvre pas:

— les interventions de RIBS dans l'industrie sucrière

— les projets dont le montant total de l'intervention RIBS dépasse 25 millions d'écus

— les projets dont les produits finaux ne sont pas compris dans l'annexe II du traité

— les participations au capital à des conditions de marché

Transmission d'un rapport annuel pour la mise en œuvre du régime

Non-opposition à une concentration notifiée

(Affaire nº IV/M.1174 — RWE — DEA/HÜLS)

(1999/C 60/05)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

Le 11 juin 1998, la Commission a décidé de ne pas s'opposer à la concentration notifiée susmentionnée et de la déclarer compatible avec le marché commun. Cette décision est basée sur l'article 6, paragraphe 1, point b), du règlement (CEE) nº 4064/89 du Conseil. Le texte intégral de cette décision est disponible seulement en allemand et sera rendu public après suppression des secrets d'affaires qu'il peut contenir. Il sera disponible:

— en support papier *via* les bureaux de vente de l'Office des publications officielles des Communautés européennes (voir page de couverture),

— en support électronique dans la version «CDE» de la base de données CELEX; il porte le numéro de document 398M1174. CELEX est le système de documentation automatisée du droit communautaire; pour plus d'informations concernant les abonnements, prière de s'adresser à:

EUR-OP
Information, Marketing and Public Relations (OP/4B)
2, rue Mercier
L-2985 Luxembourg
[téléphone (352) 29 29-42455; télécopieur (352) 29 29-42763].
